

Compte-rendu du Conseil d'Établissement du 1^{er} avril 2019 (17h30)

Présents : voir liste d'émargements.

Le quorum étant atteint, le Proviseur ouvre la séance à 17h30.

Secrétaire de séance : Mme J. Daher

5 questions diverses sont venues s'ajouter à l'ordre du jour :

- Personnels : code vestimentaire
- Parents : effectifs de certaines classes au primaire (2019/2020)
- Elèves : date de la Cérémonie des bacheliers → fixée au vendredi 24 mai 2019 à 22h
- Mme la Présidente : choix d'études post-baccalauréat (cohorte n+1)
- Direction : nouvelles attentes des autorités saoudiennes

L'ordre du jour est ainsi adopté ([annexe 1](#))

1/ Approbation du CR de la séance du 16 décembre 2018 ([annexe 2](#))

Adoption : unanimité (11 voix sur 11)

2/ Pédagogie:

2a/ point d'étape sur les travaux des 3 commissions

2a1/ Plan Numérique d'Établissement : présenté par M. D. Sergent, référent numérique.

La commission de travail est représentative de la communauté et a tenu 3 réunions depuis janvier.

Le travail s'articule autour de 3 axes principaux : outil de communication ; éducation par le numérique ; éducation au numérique.

De nombreuses questions se posent autour de l'accès aux élèves à un terminal, en matière d'éthique, à propos de la formation des personnels.

Il est important d'élaborer une feuille de route pédagogique par niveau scolaire.

Une journée du numérique devrait être organisée annuellement afin de mettre en avant les projets et réalisations.

Enfin un questionnaire/sondage sera diffusé prochainement aux familles et aux personnels afin de préciser certaines attentes.

2a2/ Développement Durable : présenté par M. JM Pavot, Directeur des sections primaires

La Commission Développement Durable composée d'enseignants, de parents, d'élèves, de la Direction s'est réunie deux fois depuis janvier avec pour objectif principal de développer, aux travers d'actions menées dans l'école, une culture d'établissement autour du développement durable et de l'éco-citoyenneté.

Une « Semaine Verte » est instaurée du 14 au 18 avril (celle-ci sera renouvelée l'année prochaine en début d'année).

Durant cette semaine, diverses actions sont prévues de la TPS aux classes de Terminales (voir document [annexe 3](#)) : projections de films et débats, création d'affiches, exposés, sorties pédagogiques, ateliers de tris sélectifs, création d'un jeu vidéo...

Les économies d'eau et d'énergie à l'école sont aussi au cœur de ces actions et seront incluses dans un des 3 axes du futur projet d'établissement afin de rendre pérenne cette volonté de former des élèves écocitoyens au sein de l'EFID.

Arrivée de M. le Proviseur adjoint et de Mme Scherrer (conseil de classe) à 18h15.

2a3/ Projet d'établissement : présenté par Mme J. Daher, professeure et M. G.Poulain, Proviseur adjoint.

Un nouveau projet d'établissement déterminera les priorités de l'EFID pour les 3/4 années à venir (2019/2023). De grands axes animeront nos actions autour d'une meilleure maîtrise de la langue et de la culture françaises, de l'accompagnement des élèves, notamment dans leurs projets d'orientation, de la construction d'une citoyenneté responsable, éclairée.

Cette refonte du projet d'établissement donne lieu à de nombreux échanges, lors des commissions et des sous-commissions, entre parents, élèves, enseignants, personnels administratifs, direction, élus...

Un bilan synthétique du projet écoulé est présenté : **(annexe 4)**

La Commission "projet d'établissement" est représentative de la communauté scolaire. A ce stade, elle s'est réunie 3 fois, à l'exclusion des travaux réalisés en sous-commissions.

Les nouvelles pistes : L'accent doit être mis sur l'utilisation et la pratique permanentes du français, en classe et hors de la classe. Les élèves doivent être davantage confrontés à ses difficultés, à ses subtilités et la culture française en est le meilleur vecteur. Le cinéma, le théâtre, la littérature sont autant d'occasions d'apprendre et de nourrir l'argumentation, l'éloquence, l'art du débat... L'oral doit constituer, compte-tenu des futures échéances, tant en termes d'examens que de vie professionnelle, une vraie priorité de notre établissement. Les programmes officiels nous le rappellent. La web-radio, à ce titre, devrait être absolument être exploitée par tous.

L'accompagnement des élèves doit intégrer la réforme du lycée en ce qu'elle nécessite de réfléchir sur les profils des élèves, l'expression de leurs goûts, de leurs désirs à l'aune de leurs futurs apprentissages dans le supérieur.

Il est par ailleurs de notre devoir d'inscrire fermement dans nos objectifs l'éducation à la protection de notre environnement, au développement durable, à l'écologie. Le club « éco-élèves » et la « Semaine Verte » en sont les premiers éléments, les moteurs. Souhaitons que de bonnes pratiques s'inscrivent profondément dans la vie de l'établissement et nourrissent une vraie réflexion, une vraie prise de conscience...

Un questionnaire / sondage est à venir.

2b/ Parcours linguistique :

Cambridge : pour rappel, cette certification est inscrite dans notre cursus depuis près de 10 ans (CM2/3/1) et fait partie de sa carte de visite. La certification est offerte à tous nos élèves des niveaux concernés et coûte cher (inscriptions, formation, surveillances, etc.), mais elle est très appréciée des familles.

L'EFID est centre d'examen du Cambridge. Pour le rester, il faut garder 200 candidats, barre sous laquelle nous sommes en train de passer.

Une analyse de situation va être conduite sur deux niveaux au moins :

- au niveau financier une fois l'exercice budgétaire clos, afin de déterminer si l'établissement continue à offrir la certification sur les 3 niveaux ou si une contribution sera demandée à certaines familles

- au niveau des effectifs : contacts pris avec d'autres écoles afin de pouvoir accueillir le cas échéant d'autres candidats (écoles allemande, italienne, etc.)

S.A.T. (Scholastic Aptitude Test) : sujet présenté par Mme J. Daher.

Notre établissement s'était engagé l'an dernier à accompagner les élèves dans leur préparation du SAT. Pour rappel, il s'agit d'un examen de haut niveau (valable 2 ans) et exigé par de nombreuses universités anglo-saxonnes et de plus en plus d'écoles supérieures françaises.

Nous nous sommes mis en contact avec une personne ayant une expérience de plus de 10 ans dans l'enseignement du SAT ici même à Djeddah afin de proposer à nos élèves un soutien pour cet examen.

Ainsi, la proposition est faite de débiter par des séances de deux heures, tous les samedis matins ou jeudis après-midis pour les élèves intéressés de 2^{nde}, Première, voire de Terminale environ 8 séances en tout sont nécessaires). Les frais seront assumés par les parents d'élèves, mais seront tout de même très avantageux (tarif de groupe).

Avis de principe du CE pour faciliter l'organisation des cours sur site (avec convention avec le professeur): unanimité (13 voix sur 13)

Un sondage sera effectué auprès des élèves de 2^{nde} (en septembre 2019) et de 1^{ère} (en mai/juin 2019) sur le niveau d'intérêt et le cas échéant le lancement de l'opération.

Section Internationale américaine : le dossier déposé en septembre 2018 n'a pas été retenu par le MEN français :

Motif : « la dimension partenariale est très pauvre. Le dossier néglige l'axe culturel. Le point bloquant majeur reste la ressource humaine qui ne correspond pas aux attentes d'une section internationale, aucun enseignant n'étant de nationalité américaine ou de langue maternelle américaine ».

Un rendez-vous est pris pour le 2 avril avec le Proviseur de l'école américaine, M. Halberg, afin de mettre en place ce partenariat.

Avis (pour relancer le dossier SI américaine à la rentrée) : unanimité (13 voix sur 13)

2c/ Evaluation et distinctions au secondaire :

Evaluation : la proposition, dès 2019/2020, de supprimer la moyenne générale sur les bulletins au collège et d'éditer des relevés d'évaluations par compétences en 6^{ème} (cohérence au sein du cycle 3) sera discutée à nouveau au dernier Conseil d'établissement en juin, pour décision.

Distinctions : la question du maintien des « compliments » est posée.

Vote : 1 voix contre ; 2 abstentions et 8 voix pour la suppression.

Décision : à compter de la rentrée 2019, les seules distinctions pouvant apparaître sur les bulletins seront les « encouragements » et les « félicitations ».

2d/ Visites d'inspection et de conseillers pédagogiques : (annexe 5)

A noter qu'en Conseil des maîtres, les enseignants ont souhaité qu'une seconde session de formation à la chorale d'établissement se tienne en 2019/2020 et soit animée par M. PLU.

2 e/ Médiation scolaire : présenté par M. G. Poulain, Proviseur adjoint

Initiée en mai 2018, une formation à la gestion amiable des conflits scolaires et à la médiation a été mise en œuvre à l'attention de 36 élèves du collège, de la 6^e à la 4^e, sélectionnés sur profil. Pilotée par le CPM de l'université Saint-Joseph de Beyrouth, elle contribue à la « construction » de citoyens responsables, bienveillants, éclairés, « outillés » pour intervenir au nom de valeurs, de principes respectueux de chacun, dans l'intérêt de tous. Dans un climat scolaire plutôt serein et globalement satisfaisant, les élèves médiateurs pourront être sollicités par leurs camarades, lors de temps de permanences tenues dans la cour et dans une salle dédiée, pour pacifier, favoriser l'écoute réciproque, l'empathie.

3/ Organisation scolaire :

3a/ calendrier de fin d'année : projet à débattre, en partant des dates du baccalauréat.

(annexe 6)

3b/ horaires durant le mois de Ramadan :

En accord avec les autres établissements français du Royaume (et de la péninsule), il est recommandé de ne modifier les horaires que très marginalement.

Message du COCAC : rattrapage si trop d'heures manquées (1j/jour = 5h ou 1 jour / semaine)

Recommandation saoudiennes : 6h / jour au maximum

Décision :

- Au primaire : horaires inchangés
- Au secondaire : 8h-14h45, tous les jours pour toutes les classes

NB : un représentant des personnels fait savoir qu'une partie des personnels auraient souhaité que la journée débute à 9h.

3 e/ délocalisation : sujet présenté par M. Antoine LO CUNSOLO, DAF

L'ensemble des familles et des personnels ont été informés, par le Conseil de gestion, que le déménagement n'aura pas lieu cet été. La rentrée 2019 se fera sur le site actuel.

Les deux raisons sont les suivantes :

- L'école n'est toujours pas connectée au réseau électrique de la commune de Djeddah/Obhur.
- La route d'accès à l'école et le parking sont inexistantes.

Toutefois, le dossier, avec l'aide du Consulat général, avance dans le bon sens. Le branchement électrique devrait avoir lieu dans les mois qui viennent et un déménagement pour décembre 2019 ou janvier 2020 est probable. Dans ce cas de figure, le Conseil de gestion respectera les 6 mois de délai et communiquera avec l'ensemble des familles fin juin. Les vacances de décembre seraient ajustées afin de permettre un déménagement dans les bonnes conditions (par exemple : 4 semaines de congés à la charnière 2019-2020, avec récupération d'une semaine en hiver et une semaine au printemps. Plusieurs membres du Conseil d'établissement expriment leur réticence quant à une délocalisation en cours d'année scolaire. (annexe 7)

4/ Mouvement des personnels :

(annexe 8)

5/ Questions diverses :

5.1/ code vestimentaire (question des personnels) : souhait de réaffirmer le code vestimentaire afin qu'il soit mieux suivi (bas=noir ou bleu marine ; haut = blanc uni)

5.2/ effectifs des classes R2019 (question des parents) : les parents d'élèves demandent qu'on évite autant que faire se peut les classes à effectifs chargés à la prochaine rentrée. A la rentrée 2018, par exemple, plusieurs classes comptaient 28, voire 29 enfants à l'élémentaire. Seule l'ouverture de classes à double niveau (comme le CM1/CM2 cette année) permet de lisser ces effets de seuil.

5.3/ date de la Cérémonie des bacheliers (élèves) : vendredi 24 mai 2019 à 22h

5.4/ suivi de cohorte (question de Mme la Présidente) : **(annexe 9)**

Rappel de l'information passée au CE de juin 2018 : il est impossible d'être plus précis et surtout d'avoir des données fiables sur le taux de réussite à l'issue de la 1^{ère} année.

5.5/ attentes des autorités saoudiennes relatives aux événements et aux sorties scolaires :

Depuis quelques semaines, les autorités saoudiennes mettent en place de nouvelles procédures assez contraignantes. Ainsi, est devenue obligatoire, une demande d'autorisation préalable (délai minimum de 45 jours) à l'organisation de toute cérémonie (ou fête), précisant le type d'événement, date et horaires, et autres informations (présence de diplomates, et.). Cette demande doit être assortie d'un engagement signé par la Présidente du Conseil de gestion et le Proviseur sur:

- La non invitation de personnes extérieures à la communauté scolaire ou sans lien avec l'école
- Le déroulement exclusif dans les locaux de l'école (et non en dehors)
- La finalité est d'ordre pédagogique
- La liste des diplomates présents
- Le respect des us et coutumes et les règles de décence
- La non vente de tickets
- L'absence de fins commerciales

Ces dispositions que l'inspecteur en charge de l'EFID veut que nous suivions dorénavant à la lettre remettent en cause un certain nombre de nos opérations traditionnelles : talent show (levée de fonds et tenues), le financement de l'album scolaire, les photographies scolaires.

Pour la Cérémonie des terminales, la demande devra d'ailleurs être envoyée très rapidement, sachant que la présence du MEN à l'événement est possible.

Le Proviseur lève la séance à 19h45.

La secrétaire de séance,

J. DAHER



Vu, le Proviseur





École Française Internationale
 BP 9982 – Djeddah 21423
 Arabie Saoudite
 Tel : (966) 12 691 5662
 Fax : (966) 12 639 0540

Mel : lyceefrancaisjeddah@yahoo.fr

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 1^{er} AVRIL 2019

		Présent	Absent
MEMBRES DE DROIT	Christian NONNENMACHER, Proviseur		
	M. Karim MAATOUG, l'Attaché de coopération et d'action culturelle		
	M. Guillaume POULAIN, Proviseur adjoint		
	M. Antoine LO CUNSOLO, Directeur Administratif et Financier		
	M. Jean-Michel PAVOT, Directeur de l'école primaire		
	Mme Rita BEJANI, CPE		
	M. David SERGENT, représentant des personnels enseignants (1er degré)		
	Mme Sylvie FABRES, représentante des personnels enseignants (2nd degré)		
	M. Ian BASSEUX, représentant des personnels enseignants (2nd degré) <i>remplacé par Mme Scherer</i>		
	Mme Joanne DAHER, représentant des personnels enseignants (2nd degré)		
	Mme Salwa TARHOUNI, représentant des personnels de la Vie scolaire		
	Mme Anissa OUARRAKI, représentante des personnels non-enseignants		
	Mme Fida MAAMARI, représentante des parents		
	Mme Aïcha KANE, représentante des parents		
	M. Faker RAIS, représentant des parents		
	Mme Cynthia SABBAGH (TES), représentante des élèves		
Mme Chiraz BELHARDI (1S1), représentante des élèves			
M. Abdallah BOUHAMDAN (4C), représentant des élèves			
Membres siégeant à titre consultatif	Mme Marie-Claude ABOU FADEL, Présidente du CG	<i>excusée.</i>	
	M. François GANNEAU, Trésorier CG		
Les invités	Mme Anne HANTOUCHE, représentante du Conseil d'école		